

49, rue de L'Église, bureau 101  
Saint-Arsène (Québec)  
G0L 2K0

Téléphone: 418-867-2205  
Télécopie: 418-867-2025  
Courriel: munstarsene@qc.aira.com

## MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE SAINT-ARSÈNE

Le 21 juillet 2008

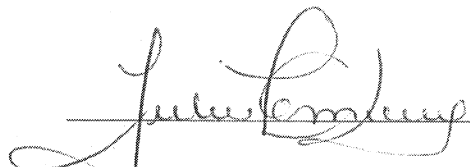
Cupw\*sttp  
377, rue Bank Street,  
Ottawa, Ontario  
K2P 1Y3

### OBJET : MÉMOIRE POUR LE MAINTIEN DU SERVICE POSTAL

Madame, Monsieur

Lors de la rencontre du conseil municipal de Saint-Arsène qui a eu lieu le 7 juillet dernier, la résolution 2008-205 concernant le maintien du service postal public et universel a été entendue. Nous vous faisons parvenir aujourd'hui notre résolution d'appui.

Veillez accepter nos salutations.

  
Julie Lemieux, directrice générale adjointe

Mon  
village  
ma  
fierté



# Municipalité de la Paroisse Saint-Arsène

## EXTRAIT DE RÉSOLUTION

A la session ordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Arsène tenue le 7 JUILLET 2008, sous la présidence du maire M. Gaétan Michaud,

et les conseillers suivants :

M. Réal Morin

M. Raynald Caillouette

M. Pierre Bérubé

M<sup>me</sup> Claire L. Bérubé

### RÉSOLUTION : 2008-205

#### SERVICE POSTAL, APPUI POUR DEREGLEMENTATION

ATTENDU QUE l'examen stratégique de la Société Canadienne des Postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

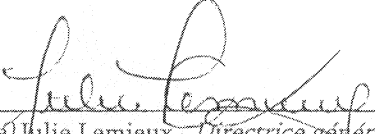
ATTENDU QUE, si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;


ATTENDU QUE la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction de services, des pertes d'emplois et une augmentation des services postaux pour la population et les petites entreprises;

ATTENDU QUE le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

EN CONSEQUENCE, Claire L Bérubé propose et elle est appuyée de Pierre Bérubé que la municipalité de Saint-Arsène fait parvenir cette résolution sur laquelle on vous mentionne notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et nous exigeons que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et des conseillères.

  
(Signé) Julie Lemieux, Directrice générale adjointe

  
(Signé) Gaétan Michaud, Maire

**Copie certifiée**